

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° II-3428

présenté par
M. Ben Cheikh

ARTICLE 49**ETAT B****Mission « Action extérieure de l'État »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Action de la France en Europe et dans le monde	15 910 000	0
<i>dont titre 2</i>	15 910 000	0
Diplomatie culturelle et d'influence	0	15 910 000
Français à l'étranger et affaires consulaires	0	0
TOTAUX	15 910 000	15 910 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le rapporteur spécial propose d'augmenter les effectifs du ministère de l'Europe et des affaires étrangères à hauteur de 160 équivalents temps plein travaillé (ETP), ce qui représenterait une dépense de 15,91 millions d'euros.

En conclusion des États généraux de la diplomatie en mars 2023, le Président de la République avait promis le renforcement des effectifs du MEAE de 700 ETP d'ici 2027 afin de « réarmer notre diplomatie ».

Le schéma d'emplois a été de + 165 ETP en 2024 et de + 75 ETP en 2025. Il sera de 0 ETP en 2026. Il est donc proposé d'allouer 160 ETP en 2026 et 300 ETP en 2027 pour respecter cette trajectoire et reporter le principal de l'effort sur la dernière année.

Le présent amendement propose donc d'abonder de 15,91 millions d'euros en AE et en CP les dépenses de personnel (T2) de l'action 07 *Réseau diplomatique* du programme 105 *Action de la France en Europe et dans le monde* à partir de l'action 08 *Appui au réseau culturel et de coopération* du programme 185 *Diplomatie culturelle et d'influence*. Le rapporteur spécial appelle le Gouvernement à rétablir les crédits en cas d'adoption.